L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 06/02/2024
Présent-es : **Victoire BEAUJOU , Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine LESNES, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON**
Absent-es : Olivier MARTIN, Noémie SERRU
Pouvoirs : Olivier MARTIN à Alain DETOLLE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
28 FEV. 2024
SOUS-PREFECTURE D'AUBUSSON

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.
M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.
Secrétaire : M Francis HOEZELLE

DCM 2024/14 : Motion face à l'hémorragie du service public de l'éducation et le maintien de l'offre éducative.

Suite à l'annonce de 11 fermetures de classes par le DASEN, le 23 janvier dernier, l'ensemble des élu.e.s du conseil municipal se mobilise aux côtés des parents délèves et des syndicats d'enseignant.e.s en vue de revendiquer le maintien d'une vraie offre éducative sur nos territoires ruraux.
En effet, 11 fermetures de classes sont envisagées en Creuse dont une à Aubusson pour rendre 6 postes au Ministère de l'Éducation Nationale et aucune ouverture de poste de remplaçant.e, et ce, sans véritable concertation.
Depuis plusieurs années, structurellement, il manque une dizaine d'ETP pour répondre aux besoins de remplacement. Cela va à l'encontre de toutes les promesses faites dans le cadre du dispositif France Ruralités et réduit tous les efforts engagés par nos collectivités en vue d'attirer et accueillir de nouvelles populations, en limitant encore l'offre de services aux habitant.e.s du territoire.
La commune de Faux-la-Montagne soutient les positions des parents d'élèves, des syndicats d'enseignant.e.s, de l'Association des maires, des élu.e.s communaux et intercommunaux de la Creuse qui demandent au Ministre de l'Éducation Nationale de revoir sa copie et notamment d'annuler les fermetures de classes envisagées et de pourvoir à la juste hauteur des besoins aux remplacements des professeurs empêchés.

L'égalité des chances pour les enfants des territoires ruraux nécessite un engagement de l'Éducation Nationale

Le conseil municipal réuni le 15 février 2024, exprime à l'unanimité, son opposition quant aux fermetures de classes envisagées en Creuse et notamment à Aubusson et demande des moyens de remplacement des professeurs empêchés.

A Faux-la-Montagne,

La maire,
Catherine MOULIN

MAIRIE DE FAUX LA MONTAGNE (Creuse)

Le secrétaire,
Francis Hoezelle